

BUDGET 2019 - Préliminaire**L'A.C.P. de l'Immeuble Rue J.-A. De Mot 20-22, Etterbeek n° BCE 0897.737.869**

Les charges courantes (shared costs) suivantes seront divisées entre les 3 copropriétaires (avec jouissance des appartements payés) selon leurs quotités figurant au modificatif du 26.5.2010 de l'acte de base du 16.4.2008. La transparence à l'internet www.acpdemot.eu

Cette initiative à la transparence des historiques tombe sous mes paiements personnels selon le fait que nos 7 Fardes des documents de l'avocat D. Van Ermen ont été perdus en avril 2013 par le **syndic onéreux** Delperée (avocat) après ses 13 mois de service non-professionnel. Cela de l'efficacité (la ligne 1) selon la loi de copropriété du 18.6.2018.

<u>A. "Charges communes" :</u>	<u>Mensuel €</u>
1. Assurance AG (Coocoon+1) la police collective pour la Copropriété	90,15
2. ENGIE électricité pour les lumières dans les areas communes	10
3. Nettoyage des 7 fenêtres communes (façade, entry, intérieur) (110 € TVAC/an)	9
4. Assurance Ethias R.C. (Responsabilité civile) du syndic bénévole de 131 €/an	11
5. Comptabilité avec T-comptes bancaires (l'O.C.D.E. vs. l'A.R. du 31.8.2014)	0
6. Frais pour le compte bancaire hors de la Belgique (2017 :138 € de la ING)	0
7. Frais des timbres et lettres recommandées	37
8. Copies	13
9. Frais annuels pour le web page (115 €) sans enregistrements	9,60
10. Enregistrement à la BCE du syndic + la radiation du « syndic fantôme	89,50
Total: 2.157 €/an à payer pour les 4 unités/habitations (A0, A1, B1, A2) :	<u>269 €</u>
<u>A0 de 397/1000 = 106,80 € /mois ; A1 de 239/1000 = 64,30 € /mois ;</u>	
<u>B1 de 114/1000 = 31 € /mois ; A2 de 250/1000 = 67,25 € /mois ;</u>	

B. Obligatory individual private costs paid by the 3 co-owners or by their tenants :**1. N.B. : There is no weekly cleaning of the common areas in the list of costs above.**

The 3 h/week of obligatory cleaning (entry, staircases, entry, cellars, halls) are divided between the 4 units (A0, A1, B1, A2) to be done once/month by themselves according to the dates in the "Tableau" in the cellar: **TO BE SIGNED ! Or paid +30 € extra/month**

2. Electricity: 4 Individual meters (tariff day/night) and 3 Gas meters by direct invoices.

3. Cold water: 4 Individual meters in the cellars by direct invoices by la VIVAQUA.

4. Obligatory Private insurance for 3rd parties insurance, water damages, thefts paid by to the above collective assurance paid by 4 tenants. The proofs of payments shall be sent.

5. The 3 apartments A0, A1 and A2 are by LAW required to effectuate and give PROOF that they have duly paid the annual control/repairs of their individual BULEX gas heaters.

6. Television-cable, Wifi, telephone are privately installed and the costs borne by lessees.

2019-01-15 Syndic en fonction Anita Yannike BERGLING (enregistrée à la BCE le 4.1 et le 22.10.2018 (89,50 €) erronée supprimé le 2.7 et le 23.11.2018 par le G.E Liantis

1187

Votre réclamation est transmise à ING

ING Belgique <info@promo.ing.be>

Fri 11/23/2018, 3:15 PM

To: Anita Yannike BERGLING <yannike2004@hotmail.com>



Online version

ING

Confirmation de votre demande

Bonjour Anita Yannike,

Votre dossier a bien été envoyé et sera traité dans les plus brefs délais.

Ci-dessous une copie de votre dossier :

Votre plainte

Sujet:	Comptes
Réclamation:	Je n'ai pas de carte pour le compte de l'ACP qui fonctionne alors que je suis reprise comme syndic au niveau de la BCE. Il me faut ceci pour la comptabilité annuelle obligatoire dans toutes les entreprises européennes. Ma carte actuelle ne fonctionne plus et je n'ai pas accès au Business'Bank pour pouvoir récupérer les extraits bancaires. J'ai envoyé un courrier pour les mandats à Business Mandate Management par courrier recommandé mais je n'ai pas eu de réponses. Ce courrier a été envoyé le 31/10/2018. Pouvez-vous reprendre contact avec moi le plus rapidement possible afin de régler cette histoire par téléphone.
Qu'attendez-vous d'ING:	Prendre contact avec moi par téléphone pour régler ceci et recevoir les extraits pour les comptes de l'ACP depuis le 1er janvier 2018 pour la comptabilité obligatoire.

Vos données

Titre:	Madame
Nom:	Anita Yannike BERGLING
Date de naissance:	25/10/1956
E-mail:	yannike2004@hotmail.com
Téléphone:	477346690

14/07/2018

Gmail - REQ MOD//AAA//INSTIT//ACP DE L'IMMEUBLE RUE JEAN ANDRE DE MOT 20-22 -13294673-45

ING

Votre demande en ligne

1188

CONFORME

Chère Madame Anita Yannike Bergling,

Suite à votre demande sur ing.be, nous vous envoyons les documents à signer.

- Merci de bien vouloir imprimer le(s) document(s) PDF en annexe de cet e-mail.
- Faites signer les documents par les représentants légaux.
- Scannez les documents, enregistrez-les en PDF et envoyez-les par e-mail à business.mandates.management@ing.be.

Lorsque nous aurons reçu le(s) document(s) signé(s), nous confirmerons le traitement de votre demande.

Des questions ? Contactez ING au + 32 2 738 20 01 option 4, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Cordialement,

Business Mandates Management

Panama Papers: Johan Van Overtveldt demande à l'ISI d'enquêter sur ING Belgique

1173



(//app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7764&lang=fr_be&readid=id-text2speech-article&url=www.rtbf.be%2Finfo%2Fbelgique%2Fdetail_panama-papers-johan-van-overtveldt-demande-a-l-isi-d-enqueter-sur-ing-belgique%3Fid%3D9954989)



‡)
Dans la majorité des cas, les clients sont des Russes fortunés et actifs dans le gaz et le pétrole. - © LAURIE DIEFFEMBACQ - BELGA

Belga

Mis à jour à 08h50

Le ministre des Finances Johan Van Overtveldt a demandé à l'Inspection spéciale des impôts (ISI) d'ouvrir une enquête sur ING Belgique, citée dans une nouvelle fuite liée aux Panama Papers, rapportent lundi plusieurs journaux.

Newsletter info Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

OK ([https://www.rtbf.be/info/moncompte?newsletter=info&source=rtbfinfo_newsletter-](https://www.rtbf.be/info/moncompte?newsletter=info&source=rtbfinfo_newsletter)

M. Van Overtveldt a également prié la direction d'ING d'apporter des éclaircissements sur son rôle dans cette affaire.

ING Belgique apparaît à 965 reprises dans la dernière fuite des Panama Papers. Au moins 25 sociétés offshore sont connectés à la succursale "ING Belgium, Geneva branch", assumée juridiquement par ING Belgique.

Certaines de ces sociétés ont été liquidées ou abandonnées, mais d'autres structures exotiques sont toujours actives. Dans la majorité des cas, les clients derrière celles-ci sont des Russes fortunés et actifs dans le gaz et le pétrole.

ING et les Panama papers au JT du 23/06/2018

(1180)



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez notre et l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés à vos centres d'intérêts.

Evasion fiscale : « Les intermédiaires financiers sont au cœur du problème »

CONFORME

L'eurodéputé tchèque Petr Jezek estime que les enquêtes sur les « Leaks » ont permis aux Etats de prendre conscience de l'ampleur du problème et ont eu « un effet déterminant » sur l'agenda politique européen.

✓ LE MONDE ECONOMIE | 11.05.2018 à 10h25 • Mis à jour le 11.05.2018 à 18h35 | Propos recueillis par Maxime Vaudano ([journaliste/maxime-vaudano/](#)) et Jérémie Baruch ([journaliste/jeremie-baruch/](#))



Après avoir participé aux travaux du Parlement européen sur les « LuxLeaks », l'eurodéputé tchèque de centre droit Petr Jezek a été l'un des rapporteurs de la commission d'enquête sur les « Panama Papers », qui a achevé ses travaux fin 2017. En mars, il a pris la tête d'une nouvelle commission sur les « Paradise Papers », baptisée « Tax3 ».

Les « Leaks » ont-ils influencé l'agenda politique européen sur l'évasion fiscale ?

Ils ont eu un effet déterminant. Sans ces scandales, les avancées législatives récentes sur la fraude, l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent auraient probablement été plus modestes. Ils ont donné à la Commission européenne plus de courage et d'ambition, et permis aux Etats de prendre conscience de l'ampleur du problème. La pression continue des médias aide.

Est-ce suffisant ?

ANNONCE

Découvrez les Obligations d'Israël et ce qu'elles peuvent faire pour vous et pour Israël

Development Company for Israel (International) Ltd

VISIT SITE



Pas forcément. Des discussions ambitieuses avaient, par exemple, émergé après les « LuxLeaks » sur l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés, qui permettrait de taxer les multinationales à l'endroit où elles font leurs profits. **Ou du « reporting pays par pays »** ([/economie/article/2017/07/05/europe-un-pas-de-plus-vers-la-transparence-fiscale-des-entreprises_5155807_3234.html](http://economie/article/2017/07/05/europe-un-pas-de-plus-vers-la-transparence-fiscale-des-entreprises_5155807_3234.html)) **des impôts payés par les entreprises dans chaque pays**. Mais ces dossiers, qui requièrent une prise de décision unanime, ont rencontré la résistance de certains Etats, comme l'Irlande, Chypre ou le Luxembourg, qui profitent des règles actuelles pour attirer des entreprises. Il n'empêche, il incombe au Parlement européen d'avancer des solutions.

Que vous ont appris les « Panama Papers » ?

Nous nous sommes rendu compte que les intermédiaires financiers sont au cœur du problème. L'une de leurs fonctions consiste à vérifier la rectitude de leur clientèle, mais ce contrôle se fait parfois à tort et à travers. Notre commission n'a même pas réussi à estimer concrètement le nombre de cas problématiques posés par les professions autorégulées, comme les avocats. Ce qui montre que l'autorégulation ne suffit pas. Nous devons mieux contrôler ces intermédiaires, grâce à une meilleure supervision ou par le biais de certifications ou de sanctions.

La criminalité financière peut-elle être combattue uniquement à l'échelle européenne ?

Les « Panama Papers » nous ont montré le rôle-clé joué par les dépendances de la couronne et les territoires ultramarins britanniques [*comme Jersey ou les îles Vierges*]. Commençons par l'Union européenne avant d'élargir le cadre. Car, bien sûr, le problème se situe aussi dans les places asiatiques, comme Hongkong ou Singapour.

« Tax3 » est la quatrième commission d'enquête créée en autant d'années par le Parlement européen. Que pourra-t-elle apporter de plus ?

Notre mandat (<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2018-0048+0+DOC+XML+V0//FR>) porte à la fois sur les activités criminelles, la fraude fiscale et l'optimisation fiscale. Nous allons d'abord étudier si les nouvelles réglementations consécutives aux « LuxLeaks » et aux « Panama Papers » sont bien appliquées. Mais également explorer de nouveaux sujets, comme la fiscalité du numérique, la fraude à la TVA [*dévoilée par les « Paradise Papers »*] ou les « visas dorés » [*les passeports de complaisance*].

Les ventes de ces visas dorés, notamment à Malte, vous inquiètent-elles ?

Si des oligarques [*russe*] obtiennent une nationalité européenne, cela concerne tous les pays de l'UE. Sept pays européens délivrent des visas dorés, et les contrôles ne sont pas suffisants. Il y a un risque de blanchiment d'argent – et même de sécurité. Or, on voit que certains passeports sont délivrés dans le cadre d'une corruption. Nous devons donc, au minimum, mettre en place des règles communes et un contrôle qui permette de faire la transparence sur ces pratiques.

Fraude et optimisation fiscales : quel bilan après dix ans d'enquêtes ?

Notre sélection d'articles :

- **Récit de dix années d'évolution de lutte contre la fraude et l'optimisation fiscale :** Paradis fiscaux : qu'ont changé dix ans de scandales ([/evasion-fiscale/article/2018/05/11/paradis-fiscaux-ce-qu-ont-change-dix-ans-de-revelations_5297274_4862750.html](http://evasion-fiscale/article/2018/05/11/paradis-fiscaux-ce-qu-ont-change-dix-ans-de-revelations_5297274_4862750.html)) ?
- **Entretien avec le député européen Petr Jezek, président de la commission d'enquête « TAX 3 », créée après les « Paradise Papers » :** « Nous nous sommes rendus compte que les intermédiaires financiers sont au cœur du problème » ([/evasion-fiscale/article/2018/05/11/petr-jezek-les-intermediaires-financiers-sont-au-c-ur-du-probleme_5297397_4862750.html](http://evasion-fiscale/article/2018/05/11/petr-jezek-les-intermediaires-financiers-sont-au-c-ur-du-probleme_5297397_4862750.html))
- **L'impact côté justice :** Comment les « leaks » ont changé la façon de travailler de la justice ([/evasion-fiscale/article/2018/05/11/comment-les-leaks-ont-change-la-facon-de-travailler-de-la-justice_5297367_4862750.html](http://evasion-fiscale/article/2018/05/11/comment-les-leaks-ont-change-la-facon-de-travailler-de-la-justice_5297367_4862750.html))
- **Quelques années après « LuxLeaks », les rescrits fiscaux perdurent :** Malgré les scandales, l'Europe continue les accords d'optimisation fiscale avec les multinationales ([/evasion-fiscale/article/2018/05/11/trois-ans-apres-l-affaire-luxleaks-les-accords-fiscaux-avec-des-multinationales-sont-en-recul-au-luxembourg_5297363_4862750.html](http://evasion-fiscale/article/2018/05/11/trois-ans-apres-l-affaire-luxleaks-les-accords-fiscaux-avec-des-multinationales-sont-en-recul-au-luxembourg_5297363_4862750.html))
- **Et aussi :** Malgré les avancées, la criminalité prospère toujours dans les paradis fiscaux ([/evasion-fiscale/article/2018/05/11/malgre-les-avancees-la-criminalite-prospere-toujours-dans-les-paradis-fiscaux_5297392_4862750.html](http://evasion-fiscale/article/2018/05/11/malgre-les-avancees-la-criminalite-prospere-toujours-dans-les-paradis-fiscaux_5297392_4862750.html))